

Délibération  
du Conseil de Communauté

---

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 55  
Membres absents : 23  
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du  
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024  
Date de transmission : 23/12/2024  
Date de mise en ligne : 24/12/2024

---

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 19<sup>ème</sup> QUESTION

### Convention de partenariat pour le projet de promotion des mobilités durables et du réemploi dans les activités du Centre Socio-Culturel de Saint-Louis (DELIBERATION n°2024-210)

Saint-Louis Agglomération a conclu un partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Saint-Louis (CSC) en 2018 pour la mise à disposition d'une machine de gravage anti-vol, dans le cadre de leur atelier vélo à Saint-Louis, service proposé gratuitement aux habitants.

Le Centre Socio Culturel vient d'acter son projet social pluriannuel pour 2025-2028 dont l'un des axes prioritaires est la transition écologique. Dans ce cadre, il est proposé de renforcer le partenariat avec le CSC pour développer des animations vélo sur le long terme en signant une convention de partenariat pour une durée de 3 ans, soit sur la période 2024 à 2026.

Cette convention de partenariat a pour objet de définir la participation financière de Saint-Louis Agglomération pour la promotion des mobilités durables dans les activités organisées par le CSC tout au long de l'année pour les habitants, afin notamment d'encourager la pratique du vélo et de transmettre les bonnes pratiques pour la réparation de son vélo, tout en faisant le lien avec les autres actions de promotion du vélo de Saint-Louis Agglomération et de ses partenaires (vélostation, itinéraires cyclables existants, associations vélo, aide à l'achat d'un vélo).

Le CSC déploiera ainsi les actions suivantes chaque année :

- Animer plusieurs ateliers de plein air pour aider les habitants à réviser et réparer leurs vélos dans différentes communes de l'agglomération ;
- L'atelier vélo : ouvrir régulièrement et faire la promotion des services associés ;
- Participer aux événements sur les mobilités durables, organisés par Saint-Louis Agglomération dans les communes membres ;
- Proposer et animer des actions autour du réemploi.

Il est ainsi proposé au Conseil de communauté :

- de participer financièrement au développement des actions de promotion des mobilités durables par le Centre Socio-Culturel en leur octroyant une subvention annuelle de 9 000€ soit 27 000€ sur une période de 3 ans (2024-2026) ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ci-annexée ;
- d'inscrire au budget prévisionnel 2025 les crédits nécessaires (montant déjà inscrit au budget 2024).

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

Le Président,  
Jean-Marc DEICHTMANN

